

Le Parlement de l'Église réformée vaudoise valide un budget tout terrain

Lausanne, 09.11.2021 – **Les 5 et 6 novembre 2021, le Synode (organe législatif) de l'Église réformée vaudoise (EERV) s'est réuni en session ordinaire au Parlement vaudois à Lausanne. Le point principal de cette assemblée était le budget 2022, qui a vocation à soutenir concrètement le programme de législature, dont le législatif de l'Église a pris acte en décembre 2020. Ce budget illustre la diversité des projets et mesures à prendre pour mettre en œuvre le programme de législature. Cette session a aussi été l'occasion de présenter la phase de transition organisationnelle notamment en l'absence du 7^{ème} conseiller synodal trésorier.**

Une Église de terrain

En ouverture, le Conseil synodal a rappelé, par la voix de la présidente Marie-Claude Ischer, que l'Église réformée vaudoise se décline et se vit avant tout sur le terrain au service de toutes et tous. Elle a rappelé le leitmotiv de la législature, « le monde dans le cœur de l'Église ; mobilisée par l'Évangile de Jésus-Christ, notre Église participe activement à l'humanisation de la société au sein d'une Création à soigner » avant de brièvement présenter plusieurs projets. Des projets d'entraide, de présence auprès des familles, en lien avec la jeunesse ou encore de formation continue. L'exécutif a également fait un bref point sur les enjeux spirituels de la transition écologique et sociale : quatorze lieux se sont déjà engagés dans la démarche œcuménique ÉcoÉglise. L'engagement de l'Église dans la solidarité, auprès des personnes précarisées, dans les lieux d'écoute, les aumôneries ou les lieux d'accueil ont également été soulignés.

Budget : déficitaire mais tonifiant

Le Conseil synodal explique que le budget 2022 proposé correspond au programme de législature dont le Synode a pris acte en décembre 2020. L'absence d'un 7^{ème} membre trésorier n'empêchera pas le collège de s'investir pleinement et lancer des projets significatifs dans les meilleurs délais. Cet investissement se traduira aussi financièrement ce qui augurera un déficit de 760'600 fr. Trois actions sont présentées en particulier : le GREPPA (Groupe d'expert·e·s prévention et protection abus) dont le but est d'écouter et accompagner les personnes victimes ou témoins d'abus, quelle qu'en soit la forme. Open Source Church, dont le but est de créer une large communauté, qui fait le lien entre les univers geek et biblique, avec un accent sur le digital. Et le projet d'Église inclusif, familial et solidaire « Martin Luther King », centré sur l'expérience communautaire et la célébration gospel, basé à l'église Saint-Laurent à Lausanne. Le budget 2022 a été voté à une large majorité par le Parlement.

Régime spécial de transition

Le régime spécial de transition a été mis en route suite à des départs : un conseiller synodal trésorier, le chancelier et les responsables des ressources humaines. Cette situation de réorganisation transitionnelle implique l'exécutif et le législatif à travers le Bureau du Synode et les commissions permanentes de gestion et des finances. En conscience de la difficulté de panser et de penser en même temps, les six membres de l'exécutif ont cependant renouvelé leur détermination à assumer leurs fonctions tout en se répartissant la charge des dossiers portés par la trésorerie.

La gouvernance de l'institution a fait l'objet d'un débat nourri entre l'exécutif et le législatif, incluant la gestion des ressources humaines et la nécessité de documenter et renseigner sur les processus. Certes de manière synthétique mais suffisamment explicite pour permettre au Parlement de prendre des décisions en connaissance de cause.

Aussi au programme

- Maison de la Diaconie : à Lausanne, ouverture en 2022 dans le but d'offrir un accueil, une écoute et un soutien à toute personne précaire
- Centre culturel des Terreaux : lieu de passage important dans le paysage de l'offre culturelle lausannoise et vaudoise, axée sur la culture et la théologie ; chaque saison propose plus de 50 événements
- interpellation concernant la pluralité des services funèbres : diverses possibilités d'accompagnement d'une famille en deuil coexistent ; l'Église réformée vaudoise démontre sa capacité de célébration également hors des codes religieux traditionnels tout en partageant le cœur de l'Évangile ; il s'agira de mettre en cohérence le message relayé sur les différents supports
- en soutien à la présidence du Synode, Emmanuelle Jacquat, pasteure, a été plébiscitée à la vice-présidence du Parlement ; c'est ainsi une première, qu'une pasteure soit élue vice-présidente du Parlement de l'Église.

Contacts médias :

- Marie-Claude Ischer, présidente du Conseil synodal, 076 546 77 58
marie-claude.ischer@eerv.ch
- Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'EERV, 079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch